



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics



Luxembourg, le 20.08.2024

AVIS Perturbation 2024/801 du 13.08.2024

RECTIFICATIF du 20.08.2024

Objet: Ligne 243 Junglinster - Breinert – Grevenmacher
Ligne 244 Junglinster - Brouch - Grevenmacher

En raison de travaux routiers, **la N.14 entre Beidweiler et Boudlerbach ainsi que le C.R.132 entre Eschweiler et Brouch** seront barrés à toute circulation

du mardi 3 septembre 2024 au vendredi 6 septembre 2024 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Lignes 243 et 244

Les courses d'autobus concernées seront déviées de Junglinster via la N.11 en direction de Graulinster – N.14 en direction de Beidweiler – C.R.129 Hemstal – à droite C.R.136 Zëtteger Millen – C.R.132 en direction de Brouch – à gauche C.R.136 vers Boudlerbach – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservies les localités d'Eschweiler, Weydig, Breinerknupp et Breinert (ligne 243).
- Ne seront pas desservies les localités d'Eschweiler et Brouch (ligne 244).
- L'arrêt de Boudlerbach-Boudlerbaach (N.14) sera remplacé par l'arrêt -Boudlerbaach (C.R.136) (ligne 243).

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) de: Biber.

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

perturbations@atp.etat.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu